



Intercommunale **Gabrielle Passelecq** - Chemin du Chêne aux Haies 24 - 7000 Mons

Les Ropieurs - Vieux Chemin de Binche 396, 7000 Mons

☎ 065 41 80 80

✉ celine.lossignol@gabriellepasselecq.be

Table des matières

Introduction	3
I. Présentation de la crèche : cadre institutionnel et légal	4
II. Nos principes fondamentaux	5
III. Signature du contrat	6
IV. Soirée portes ouvertes	7
V. Période de familiarisation	7
VI. L'accueil personnalisé de l'enfant et les informations essentielles	8
VII. Organisation de la vie quotidienne de la crèche	9
1. L'aménagement des espaces	
2. Les repas	
3. Le sommeil et les temps de repos	
4. L'hygiène et les soins quotidiens	
5. Les activités	
VIII. Notre équipe et son fonctionnement	17
1. La composition de l'équipe	
2. Formation continue et travail en équipe	
3. Accueil des stagiaires	
IX. La sécurité, la santé et le bien-être de l'enfant	19
1. La sécurité	
2. La santé	
3. Le bien-être de l'enfant	
X. Le départ de l'enfant vers l'école	22
XI. Nos partenaires	23
XII. Amélioration continue et évaluation de la qualité d'accueil	24
Conclusion	25

Introduction

Bienvenue dans notre projet pédagogique, un document essentiel qui reflète les valeurs, les principes et les objectifs qui guident notre crèche dans l'accueil et l'accompagnement des enfants de 0 à 3 ans.

Notre mission est d'offrir un environnement bienveillant, sécurisant et stimulant, favorisant le développement global des enfants. À travers des expériences adaptées à leur âge, nous accompagnons progressivement chaque enfant dans l'acquisition de nouvelles compétences, en l'encourageant à explorer, expérimenter et gagner en confiance en lui.

Nous nous engageons à proposer un cadre épanouissant qui encourage la socialisation et la découverte du monde qui entoure les enfants. Ce projet pédagogique est le fruit d'une réflexion commune entre les professionnels de la petite enfance, les familles et les partenaires, afin de créer une continuité éducative harmonieuse. Il présente les principes fondamentaux qui structurent notre accompagnement au quotidien, ainsi que les moyens concrets mis en place pour assurer le bien-être et l'éveil des enfants.

Tout au long de ce projet pédagogique, nous nous appuyons sur le Code de qualité de l'accueil, qui constitue un cadre de référence essentiel pour garantir un accueil respectueux, sécurisant, stimulant et adapté à chaque enfant. Ce code définit les droits fondamentaux de l'enfant accueilli ainsi que les engagements des structures d'accueil, notamment en matière de bien-être, de développement, de participation, de continuité et d'individualisation. Il guide notre réflexion et nos pratiques éducatives au quotidien.

Ensemble, construisons un espace où chaque enfant peut grandir sereinement, entouré d'attention, d'écoute et de respect.

I. Présentation de la crèche : cadre institutionnel et légal

La crèche "Les Ropieurs" est située au 396, Vieux Chemin de Binche à Mons. Elle est gérée par l'Intercommunale Gabrielle Passelecq, qui assure, notamment, la gestion de 7 crèches.

Elle est agréée et subventionnée par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) et accueille jusqu'à 42 enfants répartis en 4 sections.

Un parking est mis à disposition pour le personnel et les parents.

Le quartier environnant est hospitalier et résidentiel, offrant un environnement calme propice au bien-être des enfants. La crèche dispose également d'un espace extérieur aménagé de jeux pour enfants.

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 6h15 à 18h45.

Nous fermons 15 jours entre Noël et Nouvel an et pour une période de 3 semaines pendant les vacances d'été.

Nous fermons aussi pour des formations continues du personnel, à raison de 2 journées par an, appelées, journées pédagogiques.

La crèche ferme 2 heures plutôt lors de nos soirées portes ouvertes, et ce, 2 fois par an.

Les périodes annuelles de fermeture sont confirmées par la crèche dans le courant du mois de janvier de chaque année.

En Belgique, les milieux d'accueil de la petite enfance, y compris les crèches, sont régis par des réglementations spécifiques visant à assurer la qualité de l'accueil et le bien-être des enfants. Ces réglementations sont établies par les autorités compétentes, notamment l'ONE en Wallonie et à Bruxelles. Les crèches doivent se conformer à des normes strictes concernant l'encadrement, les infrastructures, l'hygiène, la sécurité et les programmes pédagogiques.

II. Nos principes fondamentaux

L'accueil des enfants et de leur famille repose sur plusieurs principes essentiels :

Sécurité et bien-être de l'enfant : Notre crèche est adaptée aux besoins des tout-petits, sécurisée et stimulante sur le plan moteur, sensoriel et affectif.

Continuité des repères : L'enfant évolue entre son cadre familial et la crèche. Il est important d'assurer une transition douce, respectueuse de ses habitudes et de son rythme.

Les enfants dorment toujours à la même place dans le dortoir avec leur lit identifié. Les espaces de vie (coin lecture, psychomotricité) sont organisés au même endroit. Chez les plus grands les temps de repas et de sieste se déroulent à heures régulières.

Respect de l'individualité de chaque enfant : Chaque enfant est unique et son développement est respecté selon son propre rythme.

Collaboration avec les familles : La relation de confiance entre les parents et l'équipe éducative est essentielle pour un accueil serein et bienveillant.

Au sein de notre crèche, nous avons fait le choix d'une organisation en **horizontalité**, ce qui signifie que des enfants sont répartis par tranches d'âge similaires au sein de chaque section. Cette approche favorise la création d'un environnement plus flexible, où les enfants évoluent à leur rythme et peuvent s'entraider, s'observer et se stimuler mutuellement, tout en favorisant un suivi personnalisé par **deux puéricultrices référentes**. Ces dernières accompagnent l'enfant tout au long de son parcours à la crèche. Cela permet de tisser une relation de confiance et de garantir une continuité dans les soins et l'accompagnement éducatif. Lorsqu'un nouveau groupe d'enfants intègre la crèche, ceux déjà présents, accompagnés de leurs puéricultrices référentes, changent de section afin d'évoluer dans un environnement adapté à leur âge, avec des jeux et du matériel correspondant à leurs besoins et à leur développement.

Nous attachons une grande importance au **respect du rythme individuel de chaque enfant**, en adaptant notre accompagnement à ses besoins en matière de sommeil, d'alimentation et d'activités. Nous veillons à observer attentivement chaque enfant afin d'identifier ses envies et ses besoins, sans jamais imposer.

L'**autonomie** est également une valeur clé de notre projet pédagogique. Nous encourageons chaque enfant à développer ses compétences par lui-même, à son propre rythme, en lui offrant un environnement pensé pour favoriser ses découvertes et ses expériences. L'enfant est encouragé à prendre des initiatives, à choisir ses activités et à expérimenter sans crainte de l'échec. L'aménagement de l'espace et le matériel mis à sa disposition sont adaptés pour qu'il puisse agir en toute sécurité et en confiance.

Le **jeu** occupe une place centrale dans l'apprentissage et l'épanouissement des enfants. C'est par le jeu qu'ils explorent leur environnement, développent leur motricité, stimulent leur créativité et apprennent à interagir avec les autres. Nous proposons une variété d'activités adaptées à chaque âge, combinant jeux libres et jeux proposés, afin d'accompagner progressivement les apprentissages tout en respectant les centres d'intérêt de chaque enfant. Nos équipes veillent à proposer des expériences ludiques et enrichissantes, favorisant à la fois la découverte, l'expérimentation et la socialisation.

Tous les enfants sont accueillis avec bienveillance, quelles que soient ses origines, sa culture ou ses spécificités. Nous préconisons un environnement ouvert, où chacun est respecté dans son unicité et où les différences sont perçues comme une richesse. Nous adaptons notre accompagnement aux **besoins spécifiques** des enfants en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers, afin que chacun puisse évoluer dans un cadre bienveillant et épanouissant. **L'inclusion** se reflète également dans notre communication avec les familles, avec qui nous construisons une relation de confiance basée sur l'écoute et l'échange.

III. Signature du contrat

Avant toute demande d'accueil auprès de notre crèche, les parents doivent effectuer une inscription préalable dès le 1^{er} jour de grossesse sur la plateforme MY ONE. Les parents reçoivent alors un numéro de pré-demande, à conserver, qui sera nécessaire pour toute demande d'inscription auprès d'un milieu d'accueil.

A partir du 4^{ème} mois de grossesse, les parents peuvent introduire une demande d'inscription dans notre crèche via la plateforme BEKID.

Une fois la demande d'accueil acceptée par la crèche via notre logiciel BEKID, il vous est demandé de prendre contact avec la crèche. Ensuite, nous convenons d'un rendez-vous pour une visite de la crèche afin de vous permettre de découvrir les locaux et de répondre à vos questions.

Si l'accueil est confirmé suite à la visite, nous procédons à la signature du contrat d'accueil. Pour finaliser l'inscription, nous demandons aux parents de verser une avance forfaitaire, ce qui permet de bloquer la place de l'enfant au sein de la crèche.

Cette avance forfaitaire sera restituée aux parents à la fin de l'accueil si toutes les obligations parentales ont été exécutées.

IV. Soirée Portes Ouvertes :

Avant l'entrée en crèche, nous organisons une soirée portes ouvertes, un moment convivial et informel destiné à favoriser les échanges entre les parents, l'équipe et nos partenaires dans une atmosphère détendue.

Les parents peuvent poser toutes leurs questions concernant le fonctionnement de la crèche, l'organisation quotidienne, les activités proposées et tout autre sujet qui les préoccupe. Cette rencontre renforce la communication et permet de créer un premier lien de confiance.

V. Période de familiarisation

La familiarisation est un processus essentiel qui permet à l'enfant, ainsi qu'à ses parents, de s'adapter progressivement à la crèche. Elle vise à instaurer un climat de confiance et à préparer l'enfant à cette nouvelle étape, tout en rassurant les parents. Ce climat est essentiel pour que l'enfant se sente en sécurité et que les parents puissent se sentir sereins quant à l'accueil et au bien-être de leur enfant.

La puéricultrice référente joue un rôle clé dans ce processus. Elle est à l'écoute des besoins de l'enfant et des préoccupations des parents. Lors de la familiarisation, elle prend le temps de poser des questions sur les habitudes et le rythme de l'enfant, afin de mieux comprendre ses préférences et de personnaliser son accueil.

La crèche prévoit cette période de familiarisation dans les 15 jours¹ qui précèdent l'entrée définitive de l'enfant, progressivement avec et sans ses parents, en vue de faciliter la transition entre le milieu familial et le milieu d'accueil.

Cette période s'organise de la manière suivante :

- 5 moments² en présence du/des parent(s) le parent reste présent auprès de son enfant, $\frac{1}{2}$ heure, lors d'un temps d'activité, de repas, de mise au lit,...et le parent repart avec son enfant,
- 5 moments où l'enfant est accueilli progressivement en dehors de la présence des parents.

Ce nombre de présences peut être augmenté en fonction du besoin de l'enfant ou de son parent et être revu d'un commun accord.

¹ 15 jours = période minimum obligatoire

² Il s'agira de déterminer un nombre minimum de 5 moments d'1/2 heure ou plus en présence des parents (et l'enfant repart avec ses parents) et un minimum de 5 moments où l'enfant est accueilli progressivement en l'absence de ses parents.

VI. L'accueil personnalisé de l'enfant et les informations essentielles

L'accueil est un moment clé et individuel pour chaque enfant. Nous prenons le temps d'accueillir chaque enfant de manière chaleureuse et personnalisée. Pour garantir une continuité optimale dans l'accompagnement de l'enfant, il est essentiel pour nous de recevoir un maximum d'informations concernant sa nuit, son petit déjeuner, la prise de médicaments ou tout autre besoin particulier. Ces informations nous permettent de mieux comprendre l'état de l'enfant et de lui offrir une prise en charge adaptée.

Pour permettre cet échange confidentiel et individualisé, il est demandé aux parents de ne pas entrer dans le sas d'accueil si d'autres parents sont occupés avec la puéricultrice.

Pour une question d'organisation au sein de la crèche, il est également important que les parents nous précisent l'heure de départ de l'enfant ainsi que la personne qui viendra le rechercher.

Durant la journée, la puéricultrice notera les étapes de la journée de l'enfant sur une feuille de rythme, afin de pouvoir fournir aux parents un compte-rendu détaillé de la journée et de répondre au mieux à leurs questions. Ce document est également précieux pour la puéricultrice qui prendra le relais dans le courant de la journée, assurant ainsi une continuité dans l'accueil.

Si besoin, les parents peuvent aussi contacter la section de la crèche pour se rassurer et avoir des nouvelles de leur enfant.

Il est important de prévoir suffisamment de langes et des vêtements de rechange confortables et adaptés dans le sac de l'enfant pour toute la journée.

VII. Organisation de la vie quotidienne de la crèche

1. L'aménagement des espaces

L'entrée de la crèche est sécurisée par un visiophone.

L'infrastructure de la crèche est de plain-pied, offrant un accès facile et sécurisé à tous. À l'entrée, un sas d'accueil est aménagé avec les casiers des enfants, où chacun peut laisser ses affaires personnelles sans oublier le carnet de santé. Ce premier espace permet une organisation claire et pratique dès l'arrivée des enfants.

Dans les couloirs, des tableaux blancs sont installés pour faciliter la communication et l'information. L'un de ces tableaux présente les photos de l'équipe, accompagnées de leurs horaires et de l'endroit où les puéricultrices se trouvent. Un autre tableau indique les rendez-vous du mois, incluant les visites médicales, les anniversaires, les menus ainsi que les entrées et sorties des enfants.

Des fascicules de l'ONE sont mis à disposition des familles pour les informer sur le développement de l'enfant, la santé, l'alimentation, le sommeil, ...

À proximité se trouvent le bureau de la direction et celui de l'infirmière, offrant un accès direct aux espaces administratifs et médicaux.

Notre crèche est organisée en **quatre sections**, chacune correspondant à une tranche d'âge spécifique.

- Les P'tits doudous (0-11 mois)
- Les Hallebardiers (12-20 mois)
- Les Chinchins (21-24 mois)
- Les St Georges (25-35 mois)

Les sections de la crèche sont lumineuses et accueillantes, avec une vue sur le jardin depuis chacune d'elles, permettant aux enfants de bénéficier d'un environnement agréable et stimulant. L'espace extérieur est aménagé et sécurisé, offrant un lieu idéal pour les jeux et les activités en plein air.

Chaque section, dispose d'une salle de bain et de dortoirs.

Pour garantir un encadrement optimal, les enfants sont accueillis chez *Les P'tits Doudous* dès l'ouverture de la crèche jusqu'à 8h30. De même, après 17h jusqu'à la fermeture, les enfants se rejoignent à nouveau dans cette section selon les raisons suivantes :

- L'aménagement de cette section est conçu pour être polyvalent. Les jeux et le matériel présents chez les bébés sont sans danger et adaptés à l'éveil des plus grands, permettant une cohabitation sereine.
- Afin de respecter le rythme et la sécurité des plus petits, la section dispose d'un parc fixe sécurisé. Cet aménagement permet d'installer les bébés dans un espace dédié afin d'assurer la sécurité des bébés face à une plus grande mobilité des plus grands.
- Ce regroupement permet une gestion fluide des effectifs lors de l'ouverture et de la fermeture, tout en offrant aux enfants un cadre rassurant et ludique avant de rejoindre leur section respective ou de retrouver leurs parents.

2. Les repas

Les **temps de repas** sont des moments privilégiés où l'enfant découvre de nouvelles saveurs et développe son autonomie. Les repas sont équilibrés et adaptés aux besoins nutritionnels des enfants selon leur âge. Ils sont élaborés par une diététicienne. Notre crèche respecte les recommandations alimentaires de l'ONE et est soumise au contrôle de l'AFSCA (Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire).

Les repas sont préparés dans les cuisines de l'hôpital Helora. Chaque matin, les repas nous sont livrés en liaison froide et nous les réchauffons avant de les proportionner dans notre cuisine.

Pour une question d'organisation et de sécurité, la Diversification Alimentaire Menée par l'Enfant (DME) ne sera pas appliquée au sein de notre crèche.

Si un enfant présente une allergie et/ou intolérance alimentaire, elle doit être justifiée par une prescription médicale et il recevra une alimentation adaptée. Nous respectons les coutumes et les religions des parents en proposant des repas sans viande mais nous ne proposons pas de repas HALAL.

L'ONE ne recommande pas une alimentation exclusivement végétarienne et encore moins végétalienne cfr : ["Chouette, on passe à table" \(one.be\)](https://one.be/fr/Chouette-on-passe-a-table)

Lorsqu'un bébé intègre la crèche, son alimentation repose principalement sur le lait, qu'il soit maternel ou infantile.

L'allaitement maternel peut être poursuivi au sein de la crèche en nous fournissant le lait maternel frais ou congelé. Dans ce cas, il est important de respecter certaines consignes en notant:

- le nom de l'enfant
- la date de la récolte du lait maternel
- la date de congélation

Il est important de transporter le lait maternel frais ou congelé dans un sac isotherme avec glaçon réfrigérant

Un espace « allaitement » confortable et intime est aménagé dans nos locaux pour accueillir les mamans qui souhaitent allaiter à tout moment de la journée.

Si l'allaitement maternel n'est pas poursuivi, un lait infantile de base adapté à l'âge est fourni par le milieu d'accueil. Si l'enfant reçoit un lait spécifique, il devra être apporté par les parents. Les laits de chèvre, brebis, jument ou les boissons d'origine végétale ne répondent pas aux recommandations nutritionnelles du jeune enfant, c'est la raison, pour laquelle, nous ne les acceptons pas.

Les biberons ne doivent pas être préparés au préalable et les restants de biberons ne seront pas acceptés.

Entre 4 à 6 mois, **la diversification alimentaire** commence progressivement avec l'accord des parents. Nous laissons les parents initier ce changement à la maison pour le poursuivre à la crèche. L'idée est d'introduire un nouvel aliment à la fois pendant plusieurs jours afin de tester la tolérance avant d'en introduire un autre.

Au début, l'enfant ne prend que quelques cuillères et le repas solide est complété par un biberon de lait habituel.

Chez les tous petits, les repas sont pris sur les genoux de la puéricultrice qui veille à proposer ces repas dans des conditions favorables. La puéricultrice reste attentive et à l'écoute de l'enfant qui mange à la demande selon son appétit et selon son propre rythme. Progressivement et en accord avec les parents, la texture des repas se modifie en fonction de l'évolution de l'enfant.

Une fois que le parent aura introduit **la panade de fruits** à la maison, celle-ci sera aussi proposée à la crèche. Les panades sont préparées par notre cuisinière à partir de fruits frais. Pour les plus grands, le goûter se compose d'un fruit en morceaux et accompagné d'un féculent.

Lorsque l'enfant manifeste le désir de manger seul, nous lui proposons de tenir la cuillère tout en l'aidant le temps pour lui d'acquérir suffisamment d'autonomie. Nous utilisons le principe de la double cuillère qui est une technique de diversification menée par l'adulte qui favorise l'autonomie tout en veillant à ce que l'enfant mange suffisamment. Concrètement, la puéricultrice donne une première cuillère à l'enfant pour qu'il puisse l'explorer et pendant ce temps, l'adulte utilise une seconde cuillère pour nourrir l'enfant entre ses propres tentatives.

Lorsqu'un enfant a acquis la marche, qu'il est capable de s'asseoir seul et de s'installer sur une petite chaise, nous lui proposons de prendre ses repas à table, afin de favoriser son autonomie et son confort.

Une fois que les grands ont intégré la **section des Saint-Georges**, un rituel est instauré avant les repas : les puéricultrices annoncent le menu du jour aux enfants. Ceux qui le souhaitent viennent ensuite apposer les images correspondantes sur le tableau du jour, ce qui leur permet de mieux se repérer dans le temps et de se familiariser avec les aliments. Ce moment est également l'occasion d'échanger autour des aliments, de leurs goûts, couleurs ou textures. Par ailleurs, le repas se fait en **self-service** : les enfants se servent

eux-mêmes les quantités qu'ils désirent, favorisant ainsi leur autonomie, leur responsabilisation et l'apprentissage du respect de leurs besoins. Toutefois, si le libre choix prévaut pour l'ensemble des composants du repas, une distinction est faite pour les **VPO (Viandes, Poissons, Œufs)**. Contrairement aux autres aliments, ces protéines ne sont pas laissées en libre-service intégral : elles sont proposées en **quantités limitées et adaptées** aux besoins nutritionnels spécifiques de l'enfant.

Pour les **anniversaires** des enfants d'1 an, la fête est laissée au libre choix des parents, qui peuvent, s'ils le souhaitent, marquer ce moment en apportant un ballon ou un attention symbolique, afin d'immortaliser ce moment spécial.

Les anniversaires des 2 ans, pour les enfants d'une même section et nés durant le même mois seront regroupés en une seule célébration mensuelle. À cette occasion, une activité culinaire sera organisée avec les puéricultrices, afin que les enfants puissent partager un moment festif et convivial.

Cette organisation vise également à éviter d'avoir des gâteaux d'anniversaire chaque semaine au goûter, car nous privilégions des collations saines dans le quotidien des enfants.

Si les parents le souhaitent, ils peuvent fournir une décoration ou choisir une chanson à faire écouter lors de la fête. Cela permet à chacun de contribuer à rendre ce moment unique et joyeux, tout en respectant notre cadre éducatif et nutritionnel.

Pour les enfants arrivants avant 7h30, nous leur proposons une tartine de pain beurrée mais nous insistons sur l'importance de prendre le petit déjeuner avec l'enfant à la maison.

Nous veillons au respect des **quatre repas quotidiens** (petit-déjeuner, déjeuner, goûter et dîner), piliers de l'équilibre alimentaire de l'enfant. Cependant, l'accueil est avant tout personnalisé : nous adaptons l'heure de passage à table en fonction du **rythme de chaque enfant** et du délai écoulé depuis son **dernier repas reçu**. Cette souplesse permet de respecter ses signaux de faim et de satiété, garantissant ainsi que le moment du repas reste un plaisir.

3. Le sommeil et les temps de repos

Ils sont essentiels pour le développement et l'équilibre de l'enfant. Chaque enfant bénéficie d'un espace calme et confortable pour se reposer selon son propre rythme. Les plus jeunes dorment en fonction de leurs besoins, tandis que les plus grands ont des temps de repos structurés après le repas, sans obligation de sommeil mais avec un moment propice à la détente. L'endormissement se fait en douceur, dans un environnement apaisant.

Le mode de couchage évolue avec l'enfant : il dispose d'un lit à barreaux durant ses premiers mois, puis transite vers une couchette adaptée dès qu'il gagne en autonomie. L'enfant peut disposer de **sa tétine** (sans attache) et de son **doudou** afin de renforcer son sentiment de sécurité et contribuer à son endormissement.

La sieste fait l'objet d'une surveillance visuelle et auditive car tous les dortoirs sont équipés de Baby phone. Outre cet équipement, des passages fréquents sont organisés dans les dortoirs pour assurer une surveillance physique directe de chaque enfant.

Chaque section dispose de son propre dortoir. Chez les Saint-Georges, les plus grands se reposent sur des couchettes, accompagnés par une puéricultrice durant toute la phase d'endormissement. Par la suite, la puéricultrice, reste présente au sein de la section tout en laissant la porte du dortoir ouverte. Cette organisation permet une vigilance constante : elle reste attentive aux enfants qui se réveilleraient spontanément, tout en continuant de s'occuper de ceux qui ne dorment pas ou plus.

Si un enfant doit bénéficier d'une surveillance par monitoring lors de son sommeil, cela doit être justifié par une prescription médicale.

Selon l'ONE, l'emballage n'est pas un mode de couchage à recommander mais il peut être mis en place durant les premiers mois de l'enfant sur demande des parents et avec un avis médical circonstancié.

L'utilisation d'oreiller, coussin d'allaitement, tour de lit, couverture, pinces à cheveux, collier ou boucles d'oreilles sont interdits par mesure de sécurité.

4. L'hygiène et les soins quotidiens

Ils sont intégrés à la journée avec douceur et respect du rythme de l'enfant. Les changes, le lavage des mains et les soins sont des moments d'échange privilégiés propre au bien-être. Les rituels d'hygiène sont mis en place dès le plus jeune âge afin d'instaurer des habitudes saines et favoriser l'autonomie.

L'acquisition de la propreté engendre beaucoup de questions chez les parents, de l'inquiétude, voire du stress. « Devenir propre » est très souvent lié à la date de l'entrée à l'école !

Accompagner l'enfant, sans le presser, dans la transition lange-petit pot est indispensable pour son développement, c'est pourquoi, nous n'obligerons pas l'enfant à se placer sur le petit pot s'il n'est pas prêt.

Dans nos salles de bains, de petites toilettes sont à disposition et accessibles à tout moment par l'enfant, en libre accès.

5. Les activités

Les bébés font leurs premières expériences à travers des **activités** simples et adaptées à leur développement. Sur le tapis, l'enfant ne sera jamais installé dans une position qu'il ne maîtrise pas seul. Nous mettons en place des jeux qui stimulent leur curiosité et leur exploration. L'enfant découvre les objets en les mettant à sa bouche, et peut se mouvoir à son rythme. Nous n'utilisons pas de relax dans les sections, car nous souhaitons encourager l'enfant à explorer par lui-même l'espace autour de lui. Nous avons fait le choix de ne pas utiliser de relax au sein de notre crèche afin de favoriser la **liberté de mouvement** des enfants. Conformément aux recommandations de l'ONE, nous privilégions une installation au sol qui permet à l'enfant d'explorer l'espace par lui-même, selon ses propres capacités motrices.

En effet, l'utilisation du relax est déconseillée sur de longues périodes car elle limite l'enfant dans ses découvertes physiques et peut entraver le développement naturel de sa musculature et de sa coordination. En lui offrant un espace ouvert et sécurisé, nous lui permettons de bouger librement, de se retourner et de découvrir son environnement à son propre rythme, renforçant ainsi son autonomie.

L'enfant a besoin de découvrir par lui-même les différentes étapes de son développement, comme être sur le dos, se tourner, rouler, ramper, se déplacer à 4 pattes, s'asseoir, grimper, escalader et enfin marcher. Nous respectons les compétences de chaque enfant et lui donnons le temps nécessaire pour faire ses propres expériences, sans pression. Notre approche repose sur une observation attentive et soutenue, accompagnée de regards et de mots bienveillants et rassurants pour renforcer sa confiance.

Les jeux sont simples, avec des usages non définis, et adaptés aux possibilités motrices de l'enfant.

Voici quelques exemples de jeux que nous proposons aux enfants :

- **Les jeux libres** : Ils permettent aux enfants de stimuler sa créativité. L'enfant choisit lui-même les jeux qui l'intéressent, ce qui favorise son imagination et sa capacité à créer ou à manipuler les objets de manière libre et spontanée. En manipulant des objets, en se déplaçant, l'enfant améliore ses compétences motrices fines et globales. Le rôle de la puéricultrice pendant le jeu libre est de **superviser** et d'**accompagner** l'enfant de manière discrète. Elle reste attentive et disponible pour répondre à ses besoins ou l'orienter en cas de difficulté, sans

interférer dans son exploration. Nous laissons plusieurs jeux libres dans la section à disposition des enfants pour favoriser la prise d'initiatives. Nous mettons par exemple, des livres dans un coin calme, des puzzles adaptés, des voitures, poupées dans d'autres coins pour permettre à l'enfant d'explorer à son propre rythme sans l'intervention directe de l'adulte.

- **Les ateliers créatifs :** Ils permettent à l'enfant d'explorer, de s'exprimer librement et de développer ses compétences motrices et sensorielles. À travers la peinture, le dessin, la manipulation de matières (pâte à sel, argile, ouate, papier déchiré, ...), il découvre de nouvelles sensations.
L'enfant est encouragé à expérimenter, sans recherche d'un résultat précis, ce qui lui permet de s'épanouir sans crainte de l'échec.
- **Les séances de psychomotricité :** Elles permettent aux enfants de découvrir leur corps, d'améliorer leur coordination et de développer leur motricité globale et fine. À travers des parcours, des jeux d'équilibre, des manipulations d'objets (balles, cerceaux, tapis, ...), ils apprennent à mieux maîtriser leurs mouvements et à prendre conscience de l'espace qui les entoure.
- **Les activités de cuisine** permettent aux plus grands de découvrir de nouvelles textures, odeurs et saveurs tout en développant leur autonomie et leur motricité fine. En manipulant les ingrédients, en mélangeant, en versant ou en malaxant, ils affinent leurs gestes et prennent plaisir à participer à la préparation de petites recettes simples, comme des gâteaux, des crêpes, des salades de fruits, ... Au-delà de l'aspect ludique, ces ateliers favorisent une approche positive de l'alimentation et sensibilisent les enfants aux goûts et aux textures dès le plus jeune âge.
- **Les activités de musique** et de danse offrent aux enfants une occasion d'explorer le rythme, les sons et le mouvement. Ces activités stimulent leur sensorialité, leur motricité et leur créativité tout en favorisant l'expression de leurs émotions, au rythme des musiques variées.
- **Les activités sonores** permettent aux enfants d'explorer le monde des sons à travers des jeux d'écoute. Elles stimulent leur curiosité, leur attention et leur capacité à discriminer les différents bruits qui les entourent (cris d'animaux, instruments de musique,...). Une attention particulière est toutefois portée au volume sonore de ces activités afin de préserver la sérénité des sections.
- **La lecture :** stimule le langage, son imagination et sa concentration tout en créant un moment de partage et d'émotion. Chaque mois, la bibliothèque intervient à la crèche pour raconter des histoires en lien avec le thème du mois. Cette animation permet aux enfants d'explorer des univers variés à travers les histoires. En plus de ces interventions, un rituel de lecture est instauré avant la sieste chez les plus grands. Ce moment calme aide les enfants à se détendre et à se préparer à l'endormissement en douceur. Les histoires sont adaptées à l'âge des enfants.
- **Les activités Snoezelen :** Ce sont des activités sensorielles qui visent à offrir aux enfants un moment de détente et d'exploration douce dans un environnement apaisant. Cette activité se déroule dans le dortoir, dans une ambiance calme et sécurisante, où la lumière tamisée, la musique douce et divers éléments sensoriels invitent à la relaxation. Cette activité se fait plus spécifiquement chez les plus

grands pour favoriser un retour au calme après le retour au jardin ou avant la sieste.

- À la crèche, nous accordons une grande importance aux **activités en extérieur** qui sont conçues pour favoriser la motricité et l'exploration en toute sécurité, avec des structures adaptées aux différents âges, des coins de jeux libres et des zones ombragées pour permettre des moments de calme en plein air. Ils peuvent courir, grimper et expérimenter différentes sensations motrices en toute sécurité. Comme on dit chez nous : *"Il n'y a pas de mauvaise température, seulement de mauvais vêtements !"* C'est pourquoi nous demandons aux parents de veiller à ce que leur enfant ait toujours une tenue adaptée à la saison dans son casier. Lors des beaux jours, nous organisons aussi des repas en extérieur sous les parasols, créant un moment convivial et agréable. Nous proposons aussi des sorties pour aller voir les moutons sur le site du Chêne aux Haies, toujours sous la surveillance attentive des adultes.

VIII. Notre équipe et son fonctionnement

1. La Composition de l'équipe

Notre équipe se compose de 12 puéricultrices, 2 auxiliaires professionnelles, 1 infirmière, 1 médecin et une direction. Chaque membre joue un rôle essentiel dans l'accompagnement des enfants et des familles, en s'appuyant sur des compétences complémentaires.

- **Les puéricultrices** : assurent l'encadrement quotidien des enfants en veillant à leur bien-être, leur sécurité et leur développement. Elles sont en charge des soins d'hygiène, des repas, du sommeil et des jeux adaptés à chaque tranche d'âge.
- **Les auxiliaires professionnelles** : ont un rôle essentiel dans le bon fonctionnement quotidien de la crèche. Elles veillent à maintenir un environnement propre et agréable, garantissant ainsi des conditions optimales d'accueil pour les enfants et l'équipe. Elles apportent un soutien dans l'organisation logistique, l'entretien des espaces de vie, l'élaboration des repas,...
- **L'infirmière** : a un rôle clé dans le suivi de la santé des enfants et l'application des protocoles médicaux et d'hygiène. Elle veille à la prévention des maladies, accompagne les puéricultrices dans la prise en charge des besoins spécifiques de certains enfants (allergies, traitements médicaux, etc.). Elle est aussi une interlocutrice privilégiée pour les familles en matière de santé et de bien-être des enfants. Elle veille aussi au suivi des vaccinations en collaboration avec le médecin et informe les familles sur les échéances vaccinales.
- **Le médecin** : Il intervient de manière ponctuelle et préventive au sein de la crèche pour assurer le suivi médical global des enfants. Son rôle consiste notamment à superviser l'application des protocoles de santé, à conseiller l'équipe sur les mesures de prévention et à accompagner la gestion des situations médicales particulières. Il joue également un rôle de soutien auprès des familles en répondant à leurs questions concernant la santé et le bien-être des enfants. Il réalise également les 4 examens de santé obligatoires, à l'entrée en crèche, à 9 mois, 18 mois et à la sortie. De plus, les vaccins peuvent être effectués directement à la crèche, offrant ainsi un suivi médical adapté aux besoins des familles.
- **La directrice** : assure la gestion globale de la crèche, tant sur le plan administratif que pédagogique. Elle veille à la qualité de l'accueil, à l'encadrement des équipes et à la mise en place des projets pédagogiques. Elle est en lien avec les familles, les partenaires extérieurs et les autorités compétentes pour garantir un cadre de travail structuré et bienveillant.

2. Formation continue et travail en équipe

Conformément aux exigences de l'ONE, au moins deux journées pédagogiques sont organisées chaque année. A titre d'exemple, les derniers thèmes suivis étaient : les troubles alimentaires pédiatriques, les premiers secours pédiatriques ou encore les lectures individualisées. En complément, en fonction de leurs intérêts et des besoins identifiés, les puéricultrices peuvent également suivre des formations spécifiques de manière individuelle.

Par ailleurs, des réunions de section ont lieu régulièrement avec les puéricultrices référentes, l'infirmière et la directrice. Ces temps d'échange permettent d'assurer un suivi régulier des enfants, d'ajuster les pratiques pédagogiques et de garantir une coordination optimale au sein de l'équipe.

Nous travaillons en étroite collaboration, notamment lors des formations en internes ou organisées par l'ONE. Des réunions d'équipe sont également organisées entre les directions des différentes crèches de notre intercommunale afin d'harmoniser les pratiques et de partager nos expériences.

3. Accueil des stagiaires

Nous accueillons régulièrement des stagiaires de diverses filières (assistantes sociales, infirmières, professionnels de la petite enfance, puéricultrices) afin de leur permettre de découvrir le métier et d'acquérir des compétences sur le terrain. Leur intégration est encadrée par des professionnels expérimentés qui les accompagnent dans leur apprentissage.

IX. La Sécurité, la santé et bien-être de l'enfant

1. La sécurité

Nous mettons en place des mesures strictes de prévention et de gestion des situations d'urgence pour garantir un environnement sécurisé. Cela inclut des formations régulières en premiers secours pour le personnel et des protocoles clairs en cas d'incident (incendie, brûlures, allergies, ...)

Nous attachons également une grande importance à la **protection de l'enfance**. Toute situation à risque est prise en charge conformément aux procédures en vigueur.

Lors de l'examen médical, le médecin effectue une évaluation complète de l'enfant qui comprend la prise des mensurations, l'auscultation cardio-pulmonaire et l'examen ORL ainsi que l'évolution du comportement, de l'alimentation, du sommeil, du développement psychomoteur et du langage.

Dès le premier jour de familiarisation, le parent doit fournir le certificat médical d'entrée en crèche, celui-ci doit être complété et signé par le médecin qui assure le suivi médical de l'enfant. Sans ce certificat, l'accueil en crèche devra être postposé.

Le médecin de la crèche ainsi que l'infirmière doivent disposer d'informations suffisantes et régulières sur la santé globale de l'enfant. C'est pourquoi le carnet de santé doit toujours accompagner l'enfant, il est un outil indispensable et sera consulté régulièrement par l'infirmière. Les résultats des différents examens de santé y seront également notés par le médecin qui peut sensibiliser les parents à la nécessité de consulter un médecin ou un spécialiste en cas de besoin spécifique détecté lors de la consultation.

L'enfant qui fréquente un milieu d'accueil doit **être vacciné** dans le respect du schéma élaboré par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Certains vaccins sont obligatoires tant pour la protection de l'enfant que pour la protection de la collectivité dans laquelle il est accueilli.

L'enfant pourra être exclu du milieu d'accueil en cas de non-respect de cette obligation.

Notre crèche organise **un dépistage visuel** une ou deux fois par an pour les enfants âgés de 18 à 36 mois.

2. La santé

Durant sa journée à la crèche, si l'**état de santé** de l'enfant est **altéré** (pleurs, fièvre, vomissements, diarrhées, ...), il faudra venir le rechercher dans les plus brefs délais. D'autres personnes de confiance indiquées dans le contrat d'accueil peuvent également venir rechercher l'enfant à la demande des parents.

Aucun traitement ne sera administré à l'enfant sans prescription écrite du médecin, à l'exception du paracétamol en cas de fièvre supérieure ou égale à 38.5. Le parent doit obligatoirement prévenir la puéricultrice s'il a administré un médicament antipyrétique à son enfant avant son arrivée à la crèche.

Cette prescription devra comprendre le nom, prénom de l'enfant, ainsi que le dosage, la fréquence et la durée du traitement.

Certaines maladies nécessitent une éviction et sont reprises dans le tableau prévu à cet effet par l'ONE et fourni dans le contrat d'accueil. Un certificat médical est exigé pour le retour en collectivité uniquement dans le cadre de toute maladie à éviction.

Si l'enfant est malade, le parent doit prévenir la crèche la veille ou le matin avant 8h00.

Nous sommes conscients des difficultés de garde que les parents peuvent rencontrer mais nous sommes dans l'obligation de veiller à la bonne santé de la collectivité. Pour ce faire, nous comptons sur votre sens des responsabilités et votre collaboration.

En cas de besoin, il existe des **services de garde d'enfants malades à domicile** organisés par la plupart des mutualités nous vous invitons à vous renseigner directement auprès de votre mutuelle pour connaître les modalités d'accès.

3. Le bien-être de l'enfant

Un nettoyage rigoureux et régulier est effectué dans les espaces accueillant les enfants. **L'hygiène** et la **sécurité des locaux** sont importantes pour nous. Nous sommes régulièrement contrôlés par l'**AFSCA** afin de nous assurer que nous respectons les normes de sécurité et d'hygiène les plus strictes. Nos **procédures de nettoyage** sont rigoureusement définies et inscrites sur un planning de nettoyage, permettant ainsi un suivi et une mise en œuvre efficaces. De plus, les auxiliaires professionnelles et la directrice ont suivi une formation spécifique sur les exigences de l'AFSCA, ce qui garantit une conformité aux exigences sanitaires.

Un enfant qui se sent en sécurité et écouté développe une meilleure estime de soi et une plus grande capacité à gérer ses émotions.

Les **conflits** sont normaux et constituent des occasions d'apprentissage si les adultes les accompagnent de manière adaptée. Pour cela, nous utilisons plusieurs méthodes :

- Lors d'un conflit (par exemple, deux enfants veulent le même jouet), l'adulte intervient sans punir. Il aide les enfants à exprimer leur ressenti et à trouver ensemble une solution (attendre son tour, prendre un autre jouet, ...)
- Lorsqu'un enfant empêche un autre de participer à une activité, nous valorisons la collaboration.
- Pour éviter les conflits, nous privilégions la **formulation positive des règles** : au lieu d'interdire, nous indiquons à l'enfant le comportement attendu (par exemple, nous disons "*Garde tes mains libres pour grimper au toboggan*" plutôt que "*Ne monte pas avec ton jouet*" ou "*Marche doucement*" plutôt que "*Ne cours pas*").

Face aux **émotions de l'enfant** (la colère, la tristesse, la peur, ...) notre équipe intervient comme un soutien rassurant. Le personnel accueille l'émotion sans la juger, aide l'enfant à mettre des mots sur ce qu'il ressent pour l'apaiser, et l'accompagne avec empathie jusqu'au retour au calme, permettant ainsi à l'enfant de se sentir compris et en sécurité.

X. Le départ de l'enfant vers l'école

Le passage de la crèche à l'école est une étape importante dans la vie de l'enfant et de sa famille. Afin de marquer cette transition de manière positive, nous aimons célébrer le départ des enfants en organisant un moment festif.

Une petite fête est ainsi organisée en leur honneur, avec de la musique, des jeux de lumière et, si la météo le permet, un moment convivial dans le jardin. Ce temps festif permet de valoriser le chemin parcouru par l'enfant et de lui offrir un dernier souvenir joyeux de son passage à la crèche.

Nous remettons aux parents un ensemble de photos retraçant les moments marquants du séjour de leur enfant chez nous. Ce souvenir leur permet de revivre les différentes étapes de son évolution et de garder une trace de ces précieuses années.

XI. Nos partenaires

Nos partenaires sont les suivants :

- Les parents : ils sont des partenaires actifs de l'accueil de leur enfant dans une logique de soutien à la parentalité. Dans ce cadre, la communication est essentielle entre tous.
- L'ONE : La crèche est soumise à la surveillance de l'ONE. Notre coordinatrice est chargée de procéder à l'accompagnement, au contrôle et à l'évaluation des conditions d'accueil, portant notamment sur l'épanouissement physique, psychique et social des enfants et des professionnels. Elle se tient à disposition de la crèche pour toutes les questions relatives aux conditions d'accueil.
- La bibliothèque de Mons : vient une fois par mois pour échanger des livres et raconter des histoires aux enfants.
- Des artistes subventionnés par l'ONE viennent généralement une fois par an pour permettre de découvrir aux enfants le monde du spectacle et d'apprécier diverses formes d'art.
- Saint Nicolas rend visite aux enfants de la crèche et leur apporte un petit cadeau.
- Les services sociaux : En cas de besoin, nous collaborons avec des services spécialisés pour accompagner les familles rencontrant des difficultés.

XII. Amélioration continue et évaluation de la qualité d'accueil

Dans un souci constant d'amélioration, nous avons mis en place plusieurs outils de suivi et d'évaluation de la qualité de l'accueil au sein de la crèche. Tous les deux ans, une évaluation du personnel est réalisée afin de valoriser les compétences, d'identifier les axes de progression et d'assurer un accompagnement adapté aux besoins des équipes.

Nous accordons également une grande importance aux retours des familles. Des échanges réguliers avec les parents nous permettent d'évaluer leur satisfaction et d'ajuster nos pratiques si nécessaire. Un mur d'expression, regroupant les cartes de remerciement et témoignages des familles, illustre l'importance de ces retours et reflète l'engagement de notre équipe.

Notre démarche d'amélioration continue s'inscrit aussi dans une réflexion sur les perspectives d'évolution et les projets à venir. Nous restons attentifs aux besoins des enfants et des familles, tout en adaptant nos pratiques en fonction des nouvelles recommandations pédagogiques et des retours d'expérience de notre équipe.

Conclusion

À travers ce projet pédagogique, nous réaffirmons ce qui nous anime chaque jour : offrir aux enfants un lieu où ils se sentent en sécurité, entourés, écoutés... un lieu où ils peuvent grandir à leur rythme, découvrir, expérimenter et s'épanouir.

Nous croyons profondément en l'importance d'un accompagnement respectueux de chaque enfant, en lien étroit avec sa famille, dans une relation de confiance et de dialogue.

Notre équipe avance ensemble, avec cœur et engagement, en se questionnant, en s'enrichissant de chaque rencontre, de chaque observation, pour faire évoluer nos pratiques et répondre au mieux aux besoins de chacun.

Ouverts à de nouveaux projets et attentifs aux changements du secteur, nous gardons toujours cette envie de faire mieux, d'avancer, et de construire un accueil de qualité, centré sur le bien-être de l'enfant... aujourd'hui comme demain.